

LA BRÉNOSIENNE

Février 2020

HORAIRES D'OUVERTURE de la mairie :

Lundi : 9h-12h30

Mardi et jeudi : 9h-12h30 et 14h-18h

Samedi (1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème} du mois) : 9h-12h.

CONTACTS :

☎ 02.96.56.10.77 - ✉ : saintvran@wanadoo.fr



Retrouvez toutes les infos et bien plus sur le site de la commune :

www.saintvran.fr.

Horaires de la bibliothèque :

- Le mardi de 16h00 à 18h00
- Le samedi de 10h00 à 12h00

La lecture est un bain de jeunesse;
ceux qui la négligent vieillissent
plus vite. JEAN DUTOURD



Madame le Maire, le conseil municipal et l'ensemble des employés de la commune vous adressent leurs vœux pour 2020, vœux de santé, de bien vivre ensemble, de projets et de réussite.

Retrouvez :

- ✓ L'essentiel des Conseils page 2
- ✓ Les actualités de nos écoles page 4 à 7
- ✓ Agenda page 9



La mise en place de la nouvelle collecte des Ordures Ménagères et du Tri sélectif est en cours sur notre commune,

les personnes non équipées des nouveaux bacs individuels doivent contacter au plus vite le numéro VERT :

0 805 95 29 31

afin que d'être collectées à compter du 02 mars 2020

L'essentiel des Conseils

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2019

▪ *Acquisition poste informatique accueil Mairie*

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le devis présenté par Berger Levrault d'un montant de 1377 € HT soit 1652.40 € TTC pour la fourniture de matériel informatique à l'accueil de la Mairie.

▪ *Eclairage plafond suspendu restaurant scolaire*

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le devis présenté par Didier GIFFRAIN de Saint-Launeuc d'un montant de 1270.10 € HT soit 1524.12 € TTC pour la réalisation de l'éclairage du plafond suspendu à la cantine scolaire.

▪ *Adoption du rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service eau potable*

M. LEMONNIER Philippe présente au Conseil municipal le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable transmis par le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de l'Hyvet. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal approuve, à l'unanimité le rapport relatif au prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice 2018.

▪ *Indemnité de conseil allouée au Comptable du Trésor*

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, se prononce contre l'attribution au Comptable du Trésor, Receveur Municipal, d'une indemnité pour les prestations de conseil et d'assistance pour l'exercice 2019.

▪ *CONTRATS D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES*

Le Conseil municipal après en avoir délibéré approuve les taux et prestations négociés par le Centre de Gestion dans le cadre du contrat-groupe d'assurance statutaire et décide d'adhérer à compter du 1er Janvier 2020 au contrat d'assurance groupe (2020-2023) et jusqu'au 31 décembre 2023.

Le conseil municipal prend acte que la contribution financière due par les collectivités au titre de la gestion du contrat groupe a été fixée par le Conseil d'Administration du CDG 22 à 0.30 % de la masse salariale assurée pour le contrat CNRACL et à 0,07% pour le contrat IRCANTEC, PREND ACTE que les frais du CDG 22 viennent en supplément des taux d'assurance.

▪ *Aménagement du Bourg - Marquages au sol*

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le devis présenté par Hélios Atlantique de GUICHEN d'un montant de 2017 € HT soit 2420.40 € TTC pour la réalisation de marquages au sol (parkings, stop, zigzag bus).

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2019

▪ *Clôture du budget annexe assainissement*

Au 1er janvier 2020, la compétence Assainissement sera transférée à Loudéac Communauté Bretagne Centre, de ce fait, il a été décidé de clôturer le budget annexe Assainissement au 31 décembre 2019, et de transférer les résultats de clôture au budget principal de la commune (une fois le compte administratif et le compte de gestion approuvés). Dans le même temps, le comptable assignataire de la commune procédera à la réintégration de l'actif et du passif du budget annexe Assainissement dans le budget principal de la commune, et effectuera l'ensemble des écritures d'ordre non budgétaires nécessaires à cette réintégration. L'état des restes à réaliser sera transféré directement au budget annexe de Loudéac Communauté Bretagne Centre.

▪ *Tarifs de la redevance assainissement au titre de l'année 2020*

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'il appartient à la collectivité de fixer les redevances des services publics locaux et ce avant le début de la période de consommation.

Madame le Maire rappelle également que le raccordement à l'assainissement est obligatoire, les usagers du service disposant d'un délai légal de 2 ans pour se raccorder au réseau à compter de sa mise en service.

A compter du 1er janvier 2020, le montant de la redevance est maintenue à :

- Part fixe : 100 € HT /logement/an,
- Part proportionnelle : 1.15 € HT / m3.

A ces tarifs s'ajouteront les redevances votées par les agences de l'eau, ou tout autre organisme pouvant s'y substituer.

▪ *Transfert de compétence assainissement*

Le transfert de compétence entraîne la mise à disposition des biens et des contrats nécessaires à l'exercice de la compétence. Lorsqu'ils résultent d'engagements pris ou reçus au titre de la compétence transférée, les restes à réaliser sont également transférés à Loudéac Communauté Bretagne Centre, qu'il s'agisse de dépenses engagées non mandatées ou de recettes certaines dont le titre n'a pas été émis. Ainsi, il convient de transférer les restes à réaliser constatés à la clôture de l'exercice 2019 du budget annexe Assainissement.

▪ *Renouvellement ligne de trésorerie*

Madame le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de renouveler la ligne de trésorerie de 300 000 € afin de réguler au mieux les dépenses d'investissement liées aux travaux d'aménagement du Bourg. Cette ligne de trésorerie permet en effet de faire face au décalage temporaire dans le temps entre le paiement des dépenses et l'encaissement des recettes.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal décide de renouveler la ligne de trésorerie d'un montant de 300 000 € à compter du 20/01/2020 à la CRCAM des Côtes d'Armor pour une durée de 12 mois.

Chers fidèles lecteurs,

Grâce au renfort de bénévoles, la bibliothèque peut continuer à évoluer et maintenir ses jours d'ouverture :

- ✓ Le mardi de 16h00 à 18h00
- ✓ Le samedi de 10h00 à 12h00

Nouveauté :

Une grainothèque est mise à votre disposition avec des semences à partager. Vous pouvez déposer ou prendre les graines qui vous plaisent.

Date à retenir :

Notre **dictée annuelle aura lieu le samedi 25 avril à 14h30.**

Pour les passionnés d'orthographe, une dictée est désormais proposée une fois par mois. Les dates seront affichées à la bibliothèque.

Vous pouvez aussi participer au prix des lecteurs adultes du 30 novembre au 30 avril 2020. Les livres sélectionnés sont à votre disposition à la bibliothèque.



Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour. Le second tour des élections aura lieu le dimanche 22 mars 2020 (décret du JO du jeudi 5 septembre 2019). Les élections se dérouleront **à la salle polyvalente de 8h00 à 18h00.**

Ecole publique Saint-Vran

Depuis la rentrée de septembre 2019, nous accueillons 47 élèves à l'école publique de Saint-Vran :25 élèves en TPS-PS-MS et 22 élèves en GS-CP.

Les projets pour l'année scolaire 2019- 2020 :

Durant le premier trimestre, déjà écoulé, les deux classes ont travaillé sur la sécurité à la maison, à l'école et dans la rue. Dans un premier temps, les enfants ont été sensibilisés aux déplacements sur la route en tant que piéton, avec l'intervention à l'école de deux gendarmes. Les séances sur la sécurité se poursuivent en classe avec les accidents domestiques.

Pour développer un comportement responsable vis à vis de l'environnement, les enfants vont participer au « Grand défi »avec toutes les classes du Mené .Ils seront amenés à fabriquer des produits pour la maison.

Le traditionnel spectacle de Noël a réuni enfants et familles le vendredi 20 décembre à Langourla juste avant les vacances.

Autres projets :

- ✓ chant choral
- ✓ sorties au cinéma et spectacles
- ✓ journée au Musée de Bothoa pour les GS-CP
- ✓ journée au Centre du son à Cavan pour les TPS-PS-MS
- ✓ journée au château de la Hunaudaye pour tous les élèves

L'ensemble de l'équipe enseignante se joint à moi pour vous présenter tous nos meilleurs vœux pour cette année 2020.

Régine Brajeul



Atelier cuisine



Sortie d'automne



Le spectacle de Noël



Écoles St-Joseph/Langourla Ste-Marie/St-Vran

La rentrée s'est bien passée dans nos petites structures rurales et familiales avec un effectif stable de 33 élèves, 18 à l'école Ste-Marie/St-Vran et 15 à l'école St-Joseph/Langourla.

Mme Anne-France Selle et Mme Manon Hervé (ASEM) constituent désormais l'équipe éducative de l'école Ste-Marie. Pas de changement à Langourla avec Mr Frédéric Heudiard et Mme Aurélie Masson (AESH).

Projet éducatif

Nous proposons un cadre humain et sécurisant au service des apprentissages.

Nous proposons un lieu bienveillant, au service du bien commun, permettant à chacun de grandir tranquillement et de vivre pleinement sa vie d'écolier.

Projets de classe

Les projets permettent d'une part de répondre à des besoins identifiés chez nos élèves et d'autre part de donner du sens aux apprentissages. Raison pour laquelle de nombreux projets seront au programme tout au long de l'année au sein des 2 classes, projets de classe mais aussi projets communs.

La classe de « Maternelle / CP » articulera ses apprentissages autour de la « découverte du Royaume Uni » à travers de nombreuses activités tout au long de l'année.

La classe de CE /CM travaillera sur la « La Bretagne : découvrir ses richesses à travers sa culture, son histoire, sa langue, sa gastronomie et son littoral ». Tout au long de l'année, des activités seront mises en œuvre pour découvrir ou mieux connaître notre région avec comme point d'orgue un séjour scolaire du 16 au 19 juin à Belle Île en Mer. 3 axes de travail seront développés, un axe « artistique » avec Monet et la peinture impressionniste, une randonnée pédestre qui partira des aiguilles du Port Coton nous mènera sur les pas de ce grand peintre. Un axe « sportif » avec la pratique du kayak de mer, de l'escalade et du VTT pour la découverte des 4 villages de l'île et enfin un axe « historique et environnemental » à travers les visites de la Citadelle de Vauban, du fortin de Sarah Bernhard et de l'étude de la faune et de la flore à la pointe des Poulains.



Des rencontres sportives comme la journée « Prim'relais » du vendredi 29 mai à Plérin et nos lundis après-midis « sciences » en partenariat avec des intervenants « nature » seront autant d'activités qui nous permettront de préparer au mieux notre séjour à Belle Île en Mer.

Enfin, la classe de CE/CM compose une équipe pour le « Grand défi » sur la transition écologique et énergétique organisé par la commune du Mené. Nous partirons de l'objectif primordial qui est « de diminuer l'émission des gaz à effet de serre ». Ainsi nous travaillerons sur le thème « se déplacer », nous étudierons nos différents modes actuels de transports, ce que nous faisons pour atteindre l'objectif et ce que nous pourrions encore mettre en place.....Aussi bien dans notre vie privée que dans notre vie professionnelle ou scolaire.

Ce projet s'articulera avec l'engagement national de l'enseignement catholique vers un éco-modèle pédagogique, vers une gestion durable et responsable des écoles catholiques. Lutter contre le gaspillage, acheter/consommer en acteur éco-responsable, agir en faveur de la bio-diversité, de notre environnement seront les axes privilégiés par l'enseignement catholique pour mettre en œuvre son pari qui « est de permettre à chacun de se sentir citoyen du monde et de faire ses propres choix en pleine connaissance des enjeux écologiques, économiques et sociaux qui en résultent, globalement et localement ».

Dernière semaine d'école :

- ✓ Lundi 29 juin : accueil des nouveaux élèves dans leur future classe dans le cadre d'une journée « boules bretonnes ».
- ✓ Mardi 30 juin : journée sportive , mini-golf, piscine.
- ✓ Jeudi 2 juillet : promenade scolaire St-Malo (aquarium plage îles remparts).
- ✓ Vendredi 3 juillet : circuit VTT et apéro « cidre galettes saucisses » à Langourla .

Célébration de Noël

Une soixantaine de personnes étaient présentes à l'arbre de Noël des écoles St-Joseph /Langourla et Ste-Marie/St-Vran. Parents et élèves se sont retrouvés autour d'un goûter « breton » en présence du Père Noël qui avait apporté des cadeaux à tous les enfants. La gastronomie de notre région étaient à l'honneur : crêpes, far breton, Kouign-amann et jus de pommes pour les plus jeunes, carpaccio de coquilles St-Jacques, cidre et Chouchen pour les plus grands. A la fin de cet après-midi très convivial, c'est avec enthousiasme que tout le monde s'est souhaité de passer de joyeuses fêtes de fin d'année...



Associations de parents

L'APEL (Association des Parents des Écoles libres) est une association de parents d'élèves qui organise des animations (repas, ventes de gavottes, de brioches, soirée théâtre...) dont les bénéfices sont intégralement reversés au profit des activités des classes.

| | |
|----------------|--|
| Président | Mme Stéphanie GUERIN |
| Vice-président | Mr Christophe PILON |
| Trésorière | Mme Cécile de St JAN |
| Secrétaire | Mme Chrystelle RUELLAN |
| Membres | Mr Mickaël SOQUET Mme Vanessa DAHRAOUI Mr Antoine COGNERAS Mme Elodie LEMONNIER |



L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) est une équipe de parents d'élèves qui, en étroite collaboration avec le chef d'établissement, aide à la gestion de l'école.

| | |
|------------------|------------------------|
| Président | Mr Loic ROBERT |
| Trésorière | Mme Marilynne GOUBIN |
| Membre d'honneur | Mme Mireille LE DORNER |

Ces deux associations, composées essentiellement de parents ou d'anciens parents bénévoles, articulées autour du chef d'établissement ont pour objectif de collaborer au maximum au bon fonctionnement de nos écoles.

Animations

- ✓ Repas « sauté de dinde » le samedi 30 novembre à St-Vran : 520 repas servis dans une ambiance conviviale avec un gros travail fourni par les parents.
- ✓ Repas « jambon braisé » le samedi 28 mars à Mérillac

Ces 2 repas, si importants pour nos petites écoles, sont très « lourds » à organiser, la préparation le vendredi et le samedi, le repas le samedi soir et le nettoyage/rangement le dimanche, nécessitent l'engagement et la participation de tous!!! La totalité des bénéfices étant reversée pour financer les projets de classe...Un grand merci à tous les parents pour leur investissement dans l'organisation et la réussite de ces 2 repas.

- ✓ Vente de brioches : fin mai.

Projet d'avenir

La direction de l'enseignement catholique des Côtes d'Armor a étudié le projet de ramener les 2 classes du RPI à Langourla. L'école St-Joseph de Langourla bénéficiera donc d'une grande rénovation afin d'ouvrir une classe de maternelle en septembre 2020. Les nombreux travaux d'aménagements extérieurs et intérieurs débiteront dès janvier.

« Bonne année 2020 à tous. »
Frédéric Heudiard, chef d'établissement.



Amicale laïque « Le Blé en Herbe »

Cette nouvelle année a été marquée par le renouvellement du bureau qui se compose ainsi :

- ✓ Présidente : Mme JAN Leslie (Mérillac)
- ✓ Vice-présidente : Mme MENGUY Adeline (Saint-Vran)
- ✓ Trésorière : Mme GUILLEMOT Adeline (Langourla)
- ✓ Vice-trésorier : Mr JAN Christophe (Mérillac)
- ✓ Secrétaire : Mme LE FEVRE Marie (Saint-Vran)
- ✓ Vice-secrétaire : Mr BAGUELIN Nicolas (Langourla)

L'activité principale de l'Amicale Laïque, représentant les écoles publiques du RPI de St Vran, Mérillac et Langourla, est l'aide au financement des projets d'école dont un séjour à la montagne courant juin 2020 pour l'ensemble des élèves de Langourla.

Afin d'aider financièrement les familles, l'amicale réalise des manifestations dont l'incontournable jarret/frite à emporter de novembre dont le succès est toujours au rendez-vous. Cette année, nous avons décidé d'y ajouter un choix de repas soit un jambon à l'os. De plus un repas langue de bœuf à emporter se déroulera le Samedi 21 mars 2020 à la salle des fêtes de Mérillac ainsi qu'une vente de brioches courant mai 2020.

Autre nouveauté, une vente de gâteaux BIJOU a été proposée aux familles pour les fêtes de fin d'année et qui a été une vente très fructueuse...

L'arbre de Noël des enfants s'est déroulé le Vendredi 20 décembre à Langourla.

Ce fut une meilleure soirée, où comme tous les ans, élèves, parents et l'ensemble de l'équipe enseignante ont fêté la magie de Noël.

Les nouveaux membres se joignent à moi pour souhaiter à l'ensemble de la population de St Vran une bonne et heureuse année 2020.

La présidente, Mme Jan Leslie.



Etat civil :

NAISSANCES 2019

| | | |
|------------------------------|---------------------|-----------------------------------|
| Alex PRIMOUT | 8, Rue des Artisans | Né le 12/04/2019 à SAINT-GRÉGOIRE |
| Steve THÉBAULT | 21, La Ville Noblet | Né le 26/04/2019 à PLOERMEL |
| Aurore HAVARD | 35, Les Bourdonnais | Née le 28/04/2019 à RENNES |
| Nathan GOUDIN | 25, La Ville Danet | Né le 12/06/2019 à DINAN |
| Malek TALAT | 43, Les Bourdonnais | Né le 22/06/2019 à RENNES |
| Enzo THÉBAULT | 21, La Ville Noblet | Né le 12/10/2019 à RENNES |
| Nicole-Sophie AIOANEI | 14, le Bas Carmoy | Née le 02/11/2019 à DINAN |

MARIAGES 2019

| | |
|---|---------------|
| Patricia RIO et Frédéric COLLARD | le 25/05/2019 |
| Pascaline BAUDRENGHIEN et Sebastian DUQUESNE | le 22/06/2019 |
| Alison DAUTREMEPUICH et Clark DELPLANQUE | le 06/07/2019 |
| Sophie LEDUC et Morgan PRUD'HOMME | le 27/07/2019 |
| Morgane DU COUËDIC DE KERGOALER-COLLINET et Philippe DUVAL | le 03/08/2019 |
| Françoise PIRON et Thierry BOUCHET | le 17/08/2019 |

DECES 2019

| | |
|--------------------------------------|-------------------------------|
| Bernard FRÉRET | le 04/01/2019 à NOYAL-PONTIVY |
| Katie DOOGHE | le 15/01/2019 à BREST |
| Pierre RIOU | le 31/01/2019 à PLÉRIN |
| Jean-Louis GOURHAN | le 16/03/2019 à SAINT-BRIEUC |
| Lucie RAULT née MOISAN | le 19/04/2019 à NOYAL-PONTIVY |
| Yvonne GORÉ née BUCHOUX | le 13/08/2019 à SAINT-VRAN |
| Joël RUELLAN | 05/10/2019 à LE PERREY |
| Simone GASPAILLARD née RAULT | le 12/10/2019 à MERDRIGNAC |
| Marcel BOIVIN | le 06/11/2019 à SAINT-GOUENO |
| Lucien LUCAS | le 27/11/2019 à SAINT-BRIEUC |
| Albertine NORRÉE née LECORGNÉ | le 29/12/2019 à SAINT-VRAN |

Urbanisme : permis de construire

| | DEMANDEUR | OBJET | ADRESSE | ACCORDE LE |
|----------------------|----------------------|--|------------------|------------|
| Permis de construire | M. GASPAILLARD David | Extension maison d'habitation | 6, Le Fay | 04/03/2019 |
| | EARL des Fougères | Construction d'une stabulation + appentis | Saint-Christophe | 19/03/2019 |
| | GAEC DE SAINT JAN | Extension d'un hangar et d'une stabulation avec panneaux photovoltaïques | La Ville Auffray | 19/07/2019 |

| | DEMANDEUR | OBJET | ADRESSE | ACCORDE LE |
|-----------------------------------|--------------------------|--|----------------------------|------------|
| déclarations préalables accordées | M. PILON Christophe | Ajout d'un vélux + changement d'une porte de garage en baie vitrée | 8, Rue des Champs | 19/03/2019 |
| | M. BERNAT Didier | Construction d'une piscine | 39, La Haute Martinais | 11/04/2019 |
| | M. VANDENPLASSCHE Marcel | Abri de jardin | 7, L'Orée du Bourg | 25/04/2019 |
| | M. DE SAINT JAN Anthony | Rénovation de façade | 26, La Ville Auffray | 01/08/2019 |
| | Mme FRERET Karine | Remplacement fenêtres existantes | 13, La Ville au Corgne | 17/09/2019 |
| | Mme FOXLEY Michelle | Remplacement fenêtre de toit | 1, Saint-Lambert | 12/09/2019 |
| | M. BOUESSEL Gilles | Remplacement fenêtres existantes | 30, Lotissement de l'Epine | 28/10/2019 |
| | M. MEVEL Alban | Remplacement fenêtres existantes | 15, Le Bodeuc | 04/11/2019 |
| | M. SOQUET Tanguy | Pose de deux fenêtres de toit | 21, Le Bodeuc | 02/12/2019 |

Le calendrier des fêtes 2020 :

| DATE | EVENEMENT | ORGANISATEUR |
|--------------------|------------------------------|-------------------------------------|
| Samedi 22 février | Repas | Société de chasse |
| Samedi 21 mars | Langue de bœuf | Parents d'élèves Ecole publique |
| Samedi 28 mars | Jambon braisé | Parents d'élèves Ecole Sainte Marie |
| Lundi 6 avril | Concours de boules | Génération mouvement |
| Samedi 2 mai | Repas | CCAS |
| Lundi 25 mai | Concours de boules | Génération Mouvement |
| Lundi 7 septembre | Concours de boules | Génération Mouvement |
| Samedi 28 novembre | Sauté de dinde | Parents d'élèves Ecole Sainte Marie |
| Samedi 14 novembre | Jarret frites/ jambon à l'os | Parents d'élèves Ecole publique |

Elagage des arbres et entretien des haies

En campagne, mais aussi parfois en centre bourg, les voies communales à proximité de haies ou traversant des parcelles boisées sont parfois très encombrées par la végétation. Lors d'intempéries, des branches peuvent occasionner des risques pour les usagers de la route et les piétons ou des dégâts sur les infrastructures (lignes téléphoniques et électriques, voirie, trottoirs, fossés,..). Ce qui entraîne de nombreuses interventions des services municipaux, des équipes des réseaux ou de secours.

Afin de limiter le danger et les désagréments, la Mairie rappelle aux propriétaires ou aux exploitants des parcelles concernées que **l'élagage des plantations** (arbres, branches, haies, racines, ...) **présentant un risque** et/ou dépassant sur les zones de circulation (trottoirs, chaussées, ...) **est nécessaire et obligatoire**. Les désagréments occasionnés par cette absence d'entretien peuvent entraîner la responsabilité pénale et civile des propriétaires défaillants.

Rappel sur le calendrier : l'hiver est la période la plus souvent retenue pour l'élagage des arbres. Il est en effet recommandé d'effectuer l'élagage des arbres avant le redémarrage de la végétation



Subvention de voyage scolaire :

La demande est à faire par courrier auprès de la mairie.

Une subvention de :

- 15€ par enfant au collège
- 30€ par enfant au lycée.



Jeunes lycéennes étrangères recherchent une famille d'accueil



D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

Sylvia HENNEBELLE
22190 Plerin

sylvia.hennebelle@gmail.com
02.96.73.15.90 / 06.09.18.13.89

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo

Vanessa Simon – 02.99.20.06.14

vanessa@cei4vents.com

Atelier « Habiter utopique »

Face à l'urgence écologique, l'architecture a le devoir de réfléchir la transition et de s'engager vers la projection d'autres modes d'habiter, moins énergivores, moins destructeurs de territoire agricole, plus respectueux de l'environnement.

L'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne est le lieu de mobilisations pour imaginer le monde de demain.



L'enseignement « Habiter Utopique » Habiter la forêt, proposé par Sandra Ancelot, co-mené par une équipe multidisciplinaire délocalise son atelier en Côtes d'Armor pour investir ses forêts. Du 18 au 22 janvier, une centaine d'étudiants est venue à Saint Vran pour explorer le milieu, le paysage et en particulier la forêt. Ce travail en immersion leur a permis d'imaginer un possible « Habiter les Arbres ». La salle des fêtes de la commune s'est transformée en lieu de vie mais aussi en atelier de construction de maquettes qui étaient la traduction en volume des idées inspirées par l'utopie d'une vie dans la forêt.

Ce travail était encadré par les enseignants de L'école d'architecture de Rennes : Sandra Ancelot, Romain Rambaud et Martine Gonthié, ainsi que par des personnalités invitées Lucie Lastella artiste de cirque, Gregory Lambart, architecte Nantais, enseignant à l'ENSAN et Renaud Ego, écrivain, essayiste, poète, spécialiste en art pariétal.

Une restitution de ce travail auprès des habitants du territoire est prévue en mai prochain lors d'une exposition.

Nouveau service sur la commune :

JNR ELECTRIQUE
Artisan Electricien
06.65.65.49.30

Electricité Générale
Neuf / Rénovation / Dépannage

1 Saint Lambert
22230 SAINT VRAN
jeannoelrouillard@gmail.com